



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

**EPIZINC**

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE L'ENTREPRISE

**Identification :** solution de zinc (II) acide polyaminocarbonique chelaté repris sur la liste des agents chelatants (Règlement (CE) n° 2003/2003).

**Producteur :** BMS Micro-Nutrients NV  
Rijksweg 32  
B-2880 BORNEM / Belgium  
Tel. +32/3.899.10.10  
Fax. +32/3.899.40.44  
E-mail : info@chelal.com

**Téléphone d'urgence :** durant les heures de bureau (09.00h à 18.00h)  
+32/3.899.10.10  
ou Centre Antipoison : +32/70.245.245

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ni les éléments constitutifs ni la préparation ne sont classés, suivant la Directive CE, comme substance ou comme préparation dangereuses.

### 3. COMPOSITION ET INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit doit être considéré comme une préparation en concordance avec la réglementation de la CE sur les engrais (Règlement (CE) n° 2003/2003).

Informations sur les composants

**Description chimique** : Mélange de zinc (II) chelaté en concordance avec le Règlement (CE) n° 2003/2003 sur les oligo-éléments chelatés. Contenant 90 g/l de zinc (Zn) exprimé comme élément.

**Autres informations** : ballast eau

#### 4. PREMIERS SECOURS

<b>Symptômes</b>	Aucune réaction ni aucun symptôme connus.
<b>Premiers soins</b>	
<b>Général</b>	Toujours consulté un docteur en cas de doute ou en cas de persistance.
<b>Peau</b>	Rincer à l'eau savonneuse. Enlever les vêtements imbibés immédiatement. Laver les vêtements avant de les remettre.
<b>Yeux</b>	Rincer abondamment à l'eau. Surtout sous les paupières. Consulter un médecin en cas d'irritation.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche, boire beaucoup d'eau. Consulter un docteur.
<b>Conseil au docteur</b>	Nulle autre information disponible.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction</b>	Le produit est non inflammable. Tous les moyens d'extinction peuvent être employés.
<b>Moyens d'extinction non permis</b>	Non connus.
<b>Dangers spéciaux d'exposition</b>	en cas d'incendie/explosion éviter l'inhalation de fumée.
<b>Dangers de décomposition ou de produits brûlants</b>	Des gaz nitreux peuvent se former à très haute température.
<b>Equipement de protection</b>	Utiliser des appareils de respiration à alimentation d'air frais.

#### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

<b>Précautions individuelles</b>	Voir Protection Individuelle Section 8.
<b>Protection de l'environnement</b>	Eviter que le produit pénètre dans les égouts ou cours d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Collecter le produit par tous les moyens et évacuer vers une décharge appropriée. Lavage à l'eau. Ramasser l'eau de rinçage. Cfr. Section 13.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Respecter les procédures normales pour les engrais.
<b>Prévention incendie</b>	Aucune recommandation spécifique.
<b>Stockage</b>	Aucune recommandation spécifique si le produit est maintenu dans son emballage d'origine.
<b>Autres informations</b>	Le produit doit être maintenu entre +5°C et +30°C.

#### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE

<b>Mesures d'ordre technique</b>	Précautions normales à la manipulation d'engrais
<b>Limites d'exposition</b>	Non connues.
<b>Hygiène Individuelle</b>	
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune recommandation spécifique.
<b>Protection des mains</b>	Gants appropriés.
<b>Protection des yeux</b>	Lunettes de protection.
<b>Protection de la peau</b>	Protection normale et élémentaire à observer.



## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Transport par route (ADR/RID)

Produit n'est pas repris sur la liste des produits dangereux.

ADR-classe	non limité	N° item ADR	non concerné
RID-classe	non limité	N° item RID	non concerné
Danger n°	aucun	N° indicatif poussière	aucun
TREM-carte	non concerné	UN numéro	aucun
Nom propre transport	non limité		

### Transport maritime (IMDG code/IMO)

IMO/IMDG-code	non limité	Classe	non concerné
Groupe emballage	aucun	UN numéro	aucun
EMS	non concerné	MFAG	non concerné
Pollution maritime	non		
Nom propre transport	non limité		

### Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

ICAO-TI/IATA-DGR		UN numéro	aucun
Classe	non limité	Groupe emballage	aucun
Nom propre transport	non limité		
Autres informations	éloigner de : aluminium + humidité/eau.		

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Description chimique	mélange de zinc (II) chélaté en concordance avec le Règlement (CE) n° 2003/2003 sur les oligo-éléments chélatés.
Remarque	la préparation n'est pas listée parmi les produits dangereux.
Etiquetage en concordance avec les Directives CE.	
EC-numéro	non concerné.
Symboles de danger	aucun
Avertissement R	aucun
Sécurité S	aucun

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Les informations contenues dans cette fiche reprennent les indications émanant de sources sûres et crédibles mais le vendeur ne donne aucune garantie expresse ou sous-entendue quant à l'exactitude ou l'entièreté de ces renseignements pour lesquelles il n'assume aucune responsabilité de quelque nature que ce soit.

Les informations ici reprises ne concernent que le produit indiqué et est supposé ne servir que comme directive pour sa manipulation, son transport, son stockage et sa maintenance.

Les informations ici reprises ne concernent que le produit indiqué et ne donne aucune garantie dans le(s) cas où il est mélangé à d'autres produits ou utilisé dans un procédé quelconque ou non maintenu dans son emballage d'origine.

Le vendeur ignore totalement la manière selon laquelle l'acheteur va utiliser le produit.

L'acheteur assume toute la responsabilité pour tout usage qu'il fera du produit.

Date d'édition	06/2007
Dernier révision	12/2012
Editeur	Dr. Dejaegher Y.